

Les placements de l'AVS ont fait plonger les comptes



Résultats L'assurance a inscrit une perte de 2,3 milliards de francs pour 2008

L'AVS a bouclé son exercice 2008 sur une perte de 2,3 milliards de francs. Cette mauvaise performance s'explique par les turbulences sur les marchés financiers. Les placements de l'AVS ont à eux seuls coûté 4,7 milliards de francs en 2008.

L'ensemble des dépenses s'est élevé à 33,9 milliards de francs, indique la statistique 2008 de l'AVS, publiée lundi par l'Office fédéral des assurances sociales. Il s'agit de rentes à plus de 97%.

Couverture

Sans les pertes financières dues aux placements, ces dépenses auraient été entièrement couvertes par les recettes de l'AVS, composées principalement des cotisations (26,5 milliards). Quant au fonds de compensation de l'AVS, il a bouclé l'exercice 2008 avec 38,4 milliards de francs en caisse, soit des réserves qui permettent de servir des rentes pendant plus d'une année. A noter que cette somme inclut les pertes cumulées de l'assurance invalidité.

Par rapport à 2007, le nombre de bénéficiaires de rentes a augmenté de 61 700 personnes (+3%). Fin décembre 2008, 1 875 600 personnes touchaient des rentes vieillesse.ATS